

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 31-mars-2011

Date de révision 28-déc.-2021

Numéro de révision 5

1. Identification

Nom du produit (R)-N-FMOC-alpha-Methylvaline

Cat No.: AC441140000; AC441141000; AC441145000

Synonymes Aucun renseignement disponible

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Importateur / Distributeur Fabricant

Fisher Scientific Acros Organics Fisher Scientific Company
112 Colonnade Road, One Reagent Lane Ottawa, ON K2E 7L6, Fair Lawn, NJ 07410 Fair Lawn, NJ 07410
Canada Fisher Scientific Company
One Reagent Lane
Fair Lawn, NJ 07410
Tel: (201) 796-7100

Tel: 1-800-234-7437

Numéro d'appel d'urgence For information US call: 001-800-ACROS-01 / Europe call: +32 14 57 52 11

Emergency Number **US**:001-201-796-7100 / **Europe**: +32 14 57 52 99 **CHEMTREC** Tel. No.**US**:001-800-424-9300 / **Europe**:001-703-527-3887

2. Identification des dangers

Classification

Classification WHMIS 2015 Non classé en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS / 2015-17)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

<u>Éléments d'étiquetage</u>

Pas nécessaire.

Mentions de danger

Conseils de prudence

Other Hazards

Contient un perturbateur endocrinien connu ou suspecté

3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
(R)-N-FMOC-alpha-Methylvaline	616867-28-8	>90
Oxyde de méthyle et de tert-butyle	1634-04-4	<10

4. Premiers soins

Conseils généraux Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir

immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes

apparaissent.

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Obtenir des soins

médicaux si des symptômes apparaissent.

Symptômes et effets les plus

importants

Notes au médecin

Aucun raisonnablement prévisible.

Traiter en fonction des symptômes

Aucun renseignement disponible

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés La pulvérisation d'eau, le dioxyde de carbone (CO2), une poudre extinctrice, une mousse

anti-alcool.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

Point d'éclairAucun renseignement disponibleMéthode -Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation

Limites d'explosivité

SupérieuresAucune donnée disponibleInférieureAucune donnée disponibleSensibilité aux chocsAucun renseignement disponibleSensibilité aux déchargesAucun renseignement disponible

électrostatiques

Dangers spécifiques du produit

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants. Inflammable.

Produits de combustion dangereux

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants. Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Oxydes d'azote (NOx).

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

NFPA

Santé Inflammabilité Instabilité Dangers physiques
2 1 0 N/A

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Éviter la formation de poussière.

Précautions environnementales Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Consulter la section 12 pour des données

écologiques supplémentaires.

Méthodes de confinement et de

nettoyage

Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination. Éviter la

formation de poussière.

7. Manutention et stockage

Manutention Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. S'assurer une ventilation

adéquate. Eviter l'ingestion et l'inhalation. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les

vêtements. Éviter la formation de poussière.

Entreposage. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver sous atmosphère inerte.

Garder réfrigéré. Zone contenant des substances inflammables. Matières incompatibles.

Agents oxydants forts. Acides forts.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Directives relatives à l'exposition

Composant	Alberta	Colombie-Brita	Ontario	Québec	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
		nnique					
Oxyde de méthyle et de tert-butyle	TWA: 50 ppm TWA: 180 mg/m ³	TWA: 50 ppm	TWA: 40 ppm	TWA: 40 ppm TWA: 144 mg/m ³	TWA: 50 ppm		

Légende

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

Mesures techniques

S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé,

l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement concus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Porter des lunettes de sécurité anti-éclaboussures ou des lunettes de protection adéquates

comme on le décrit dans la norme 29 CFR 1910.133 de l'OSHA relative à la protection

oculaire et faciale.

Protection des mains Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition

cutanée.

Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	Commentaires à gants
Caoutchouc nitrile	Voir les recommandations du	-	Protection contre les
Néoprène	fabricant		éclaboussures seulement
Caoutchouc naturel			
PVC			

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection n'est exigé sous des conditions d'utilisation normale.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucun renseignement disponible.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Solide État physique Aspect Blanc

Odeur Caractéristique Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible Point/intervalle de fusion 37 - 53 °C / 98.6 - 127.4 °F Point/intervalle d'ébullition Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Point d'éclair

Taux d'évaporation Non applicable

Inflammabilité (solide, gaz) Aucun renseignement disponible

Limites d'inflammabilité ou d'explosion

Supérieures Aucune donnée disponible Inférieure Aucune donnée disponible Pression de vapeur Aucun renseignement disponible

Densité de vapeur Non applicable

Aucun renseignement disponible Densité Aucun renseignement disponible Solubilité Coefficient de partage octanol: eau Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammation Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Température de décomposition

Viscosité Non applicable Formule moléculaire C21 H23 N O4

Masse moléculaire 353.42

10. Stabilité et réactivité

Aucun connu suivant les informations fournies. Danger de réaction

Stabilité Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Conditions à éviter Produits incompatibles. Excès de chaleur. Éviter la formation de poussière.

Agents oxydants forts, Acides forts Matières incompatibles

Produits de décomposition Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants, dangereux

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2), Oxydes d'azote (NOx)

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

DL50 par voie orale Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE >

2000 ma/ka.

Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE > DL50 par voie cutanée

2000 mg/kg.

Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE > 5 Mist CL50

mg/l.

Renseignements sur les

composants

Composant	DL50 orale	DL50 épidermique	LC50 Inhalation
Oxyde de méthyle et de tert-butyle	LD50 = 2963 mg/kg (Rat)	LD50 = 10000 mg/kg (Rabbit)	LC50 = 85 mg/L (Rat) 4 h

Toxicologically Synergistic

Aucun renseignement disponible

Products

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Aucun renseignement disponible Irritation

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un Cancérogénicité

cancérogène.

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
(R)-N-FMOC-alpha-Me thylvaline	616867-28-8	Non inscrit(e)				
Oxyde de méthyle et de tert-butyle	1634-04-4	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	A3	Non inscrit(e)	A3

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

Groupe 2A - Cancérogène probable pour l'homme Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme A1 - cancérogène connu pour l'être humain

ACGIH: (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain A3 - cancérogène chez l'animal

ACGIH: (Conférence américaine des hygiénistes industriels

gouvernementaux)

Mexique - Limites d'exposition professionnelle - Cancérogènes Mexique - Limites d'exposition professionnelle - Cancérogènes

A1 - Confirmed Human Carcinogen

A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

A3 - Confirmed Animal Carcinogen

A4 - Ne peut être classé comme un agent cancérogène pour les humains

A5 - Not Suspected as a Human Carcinogen

Aucun renseignement disponible Effets mutagènes

Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

Tératogénicité Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun connu STOT - exposition répétée Aucun connu

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Composant UE - Liste de perturbateurs UE - Perturbateurs Japon - Renseignements sur le	Composant	UE - Liste de perturbateurs	UE - Perturbateurs	Japon - Renseignements sur le
--	-----------	-----------------------------	--------------------	-------------------------------

	endocriniens potentiels	endocriniens - substances évaluées	perturbateur endocrinien
Oxyde de méthyle et de tert-butyle	Group III Chemical	Non applicable	Non applicable

Autres effets nocifs

Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Daphnia magna
Oxyde de méthyle et de	800 mg/L EC50 > 72 h	887 mg/L LC50 96 h	EC50 = 11.4 mg/L 30 min	EC50: = 542 mg/L, 48h
tert-butyle	184 mg/L EC50 = 96 h	100 mg/L LC50 96 h	EC50 = 8.23 mg/L 5 min	(Daphnia magna)
		929 mg/L LC50 96 h	EC50 = 9.67 mg/L 15 min	, ,
		672 mg/L LC50 96 h		

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Mobilité

Composant	Log Poctanol/eau
Oxyde de méthyle et de tert-butyle	1.06

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

14. Informations relatives au transport

DOT Nom technique TMD

Non réglementé Alcool isopropylique Non réglementé

IATA

No ONU

Nom officiel d'expédition

MATIÈRES SOLIDES CONTENANT DU LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A

Classe de danger Groupe d'emballage 4.1

IMDG/IMO

No ONU UN3175

Nom officiel d'expédition

MATIÈRES SOLIDES CONTENANT DU LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A

Classe de danger Classe de danger subsidiaire

Groupe d'emballage Ш

15. Informations sur la règlementation

Inventaires internationaux

Composant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive	EINECS	ELINCS	NLP
(R)-N-FMOC-alpha-Methylvaline	616867-28-8	-	-	-	•	-	-	-
Oxyde de méthyle et de tert-butyle	1634-04-4	Χ	-	Х	ACTIVE	216-653-1	-	-

Composant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS
(R)-N-FMOC-alpha-Methylvaline	616867-28-8	ı	-	ı	ı	ı	=	•	-
Oxyde de méthyle et de tert-butyle	1634-04-4	X	KE-23648	X	X	X	X	X	Х

Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

Composant	NPRI	Agence Canadienne de Protection de l'Environnement (CEPA) - Liste des substances toxiques	Le Plan de gestion des produits chimiques du Canada (CEPA)
Oxyde de méthyle et de tert-butyle	Part 1, Group A Substance Part 4		
	Substance		

Légende

INRP - Inventaire national des rejets de polluants

Autres réglementations internationales

Autorisation/Restrictions selon EU REACH

	Composant	substances soumises à	REACH (1907/2006) - Annexe XVII - Restrictions applicables à certaines substances dangereuses	1907/2006) article 59 - Liste
Γ	Oxyde de méthyle et de	-	Use restricted. See item 75.	-
L	tert-butyle		(see link for restriction details)	

https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composant	No. CAS	OECD HPV	Des polluants organiques persistants	Potentiel de destruction de l'ozone	Restriction des substances dangereuses (RoHS)
(R)-N-FMOC-alpha-Methylvali	616867-28-8	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
ne					
Oxyde de méthyle et de tert-butyle	1634-04-4	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)
(R)-N-FMOC-alpha-Methylvali ne	616867-28-8	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Oxyde de méthyle et de tert-butyle	1634-04-4	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Annex I - Y40

16. Autres informations

Préparée parAffaires réglementaires

Email: EMSDS.RA@thermofisher.com

Date de préparation31-mars-2011Date de révision28-déc.-2021Date d'impression28-déc.-2021

Sommaire Ce document a été mis à jour pour se conformer aux exigences du SIMDUT 2015 pour

s'aligner sur le Système général harmonisé (SGH) pour la classification et l'étiquetage des

produits chimiques.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité